

Direction des Ressources Humaines
drh@ville-taverny.fr
N/Réf : DRH/SC/VH/279
Taverny, le 15 février 2019

LA VILLE DE TAVERNY
RECRUTE POUR LA DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT
UN INSTRUCTEUR DU DROIT DES SOLS (H/F)
GRADE DE REDACTEUR TERRITORIAL (cat. B) STATUTAIRE OU CONTRACTUEL

Sous l'autorité de la Responsable du pôle « Droits des sols » :

Missions

- Accueil et conseil au public, pétitionnaires, architectes et promoteurs,
- Instruction des déclarations et des demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis de démolir, divisions et lotissements, certificats d'urbanisme opérationnels),
- Contrôle de la régularité des constructions et des aménagements réalisés (visites de chantiers, conformités).
- Participation à la rédaction du règlement dans le cadre des modifications et/ou révision du PLU.

Profil

- BAC +2/+3 minimum en urbanisme et/ou les métiers de l'aménagement.
- Bonne connaissance du droit des sols et aptitude indispensable à la lecture et à l'exploitation de plans et documents techniques.
- Qualités relationnelles et rédactionnelles.
- Rigueur, sens de l'organisation et discrétion.
- Esprit d'équipe et de terrain indispensable.
- Expérience dans un poste similaire souhaitée.
- Maîtrise de l'outil informatique : Word, Excel. La connaissance de SIG et logiciel droit des sols (Cart@ds) seraient appréciées.
- Permis B indispensable.

Rémunération

Statutaire, prime de fonction, prime annuelle.

POSTE A POURVOIR EN RAPIDEMENT
Date limite des dépôts de candidatures le 15 mars 2019
Lettre manuscrite et C.V. à :

Madame le Maire

Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville – 2 place Charles de Gaulle
95155 TAVERNY CEDEX

Ou à l'adresse mail : recrutement@ville-taverny.fr